



ICP

FACULTÉ DE
DROIT CANONIQUE

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES EN

Droit canonique

SPÉCIALISATION : PROFESSIONS DU DROIT
ET DU CHIFFRE

D.U. Fondamental

D.U. Approfondissement
pour les avocats,
magistrats, notaires,
experts-comptables



L'exigence universitaire
en ligne ou en présentiel

2026-2027

Deux diplômes universitaires (D.U.)

Appréhender
le Droit
canonique

Des objectifs communs :

- Connaître l'organisation et le fonctionnement administratif de l'Église catholique et de ses différentes institutions
- Établir des correspondances entre le Droit étatique et le Droit canonique
- Travailler en relation avec des institutions catholiques et/ou aborder des problématiques religieuses

Adaptés aux
contraintes
professionnelles

Un diplôme fondamental :

1 matière par semestre pendant 2 ans, pour une première approche du Droit canonique.

ou

Un diplôme approfondi :

2 matières par semestre pendant 2 ans - ou une matière par semestre pendant 4 ans - pour une formation plus approfondie.

Éligible à la
formation
professionnelle

- Cours en distanciel ou en présentiel (au choix)
- Un séminaire un samedi par semestre en présentiel à l'I.C.P. commun aux deux diplômes.

En D.U. approfondi, des **spécialisations** pour chaque profession : avocats et magistrats ; notaires ; experts comptables et commissaires aux comptes.

2 parcours, une continuité

Les matières du diplôme fondamental sont comprises dans le diplôme approfondi.
Un étudiant qui aurait validé le premier pourrait poursuivre avec le second en n'ayant plus que 4 cours à valider.

Des universitaires pour vous former



Cédric Burgun
Doyen de la Faculté
de Droit canonique et
Professeur ordinaire.
Prêtre du Diocèse de
Metz.



Frédéric Fermanel
Chargé d'enseignement,
Directeur du *Studium* de
Droit canonique de Lyon.



Bruno Gonçalves
Professeur extraordinaire,
Docteur en droit et
Docteur en Droit
canonique.



Olivier Monniot
Chargé d'enseignement,
Prêtre du diocèse de
Luçon.



Emmanuel Petit
Recteur de l'ICP,
Professeur ordinaire.
Prêtre de l'Archidiocèse
de Paris.



Bénédicte Portier
Chargée d'enseignement,
Bénédictine de Montmartre.



Gregor Prichodko
Chargé d'enseignement,
Chancelier du diocèse de
Pontoise.



Emmanuel Tawil
Maître de conférences en Droit
public (Paris 2), Docteur en Droit
canonique, Docteur en Droit
public, Diplôme post-doctoral en
Sciences religieuses.

Vos interlocutrices
pour vous inscrire ou
vous renseigner



Cécile Thépot-Olagne
Responsable du diplôme
cycle2.droitcanonique@icp.fr



Céline Cissé-Tran
Assistante pédagogique
etudes.droit.canonique@icp.fr
+33 (0)1 44 39 58 82

D.U. fondamental en Droit
canonique

Profession du Droit et du chiffre

4 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Droit canonique et civil des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Un cours au choix :
 - Organisation des Églises particulières
 - Droit canonique pénal

**1 séminaire en présentiel, un samedi
par semestre**



Objectifs :

- Acquérir une première connaissance du Droit canonique
- Comprendre les structures de l'Église pour mieux conseiller et accompagner
- Articuler Droit canonique et Droit civil français notamment pour des questions patrimoniales



D.U. approfondi en Droit canonique Profession magistrat, avocat

Objectifs :

- Informer et conseiller pour permettre de trouver des solutions adaptées aux questions juridiques lorsqu'elles concernent l'Église ou une institution catholique ;
- Garantir la sécurité juridique et la qualité des actes dans les deux droits ainsi que l'efficacité de la relation contractuelle ;
- Représenter et défendre une institution ecclésiale ou l'un de ses membres en cas de procédure.

8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Procédure canonique 1
- Procédure canonique 2
- Droit canonique pénal

**1 séminaire en présentiel un samedi
par semestre**



D.U. approfondi en Droit canonique Profession notaire

Objectif :

- Apporter une réponse éclairée aux problématiques quel que soit le domaine concerné ;
- Garantir la validité des informations données et leur conformité en Droit étatique et Droit canonique ;
- Recevoir et garantir les actes quand une institution ecclésiale ou l'un de ses membres est l'une des parties (actes de donation, succession, impayés...).

8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

**1 séminaire en présentiel un samedi
par semestre**



D.U. approfondi en Droit canonique Profession expert- comptable ou Commissaire aux comptes

8 cours :

- Introduction au Droit canonique
- Organisation des églises particulières
- Organisation de l'Église Universelle
- Droit canonique des personnes juridiques
- Droit canonique de la vie consacrée
- Droit canonique des biens
- Gouvernement, office et ministères sacrés
- Introduction aux droits français et européen des religions

**1 séminaire en présentiel un samedi
par semestre**






Objectifs :

- Informer et conseiller pour trouver des solutions adaptées aux questions financières lorsqu'elles concernent une institution ecclésiale;
- Accompagner une institution catholique dans sa gestion administrative et ses évolutions;
- Gérer les aspects financiers d'une institution ou association relevant du Droit français en cohérence avec le Droit canonique.



Des enseignements en ligne, comment ça marche ?

L'enseignement en ligne permet de suivre les modules choisis :

-  de chez soi, sans se déplacer ;
-  à toute heure, 24H/24, 7 jours/7 ;
-  à son rythme : vous pouvez interrompre le suivi d'un cours et y revenir plus tard, visualiser plusieurs fois la même séquence pendant tout le semestre.



Vous y accédez via un Espace Numérique de Travail (ENT) individuel (identifiant et mot de passe).

Validation des connaissances acquises

Chaque cours sera validé par un examen final propre, organisé à distance pour les cours suivis en distanciel ou en présentiel pour les cours suivis sur le campus.



Les outils collaboratifs aux enseignants

-  Vous disposez d'un forum d'échanges qui vous permettra de poser à l'enseignant des questions complémentaires.
-  Vous bénéficiez aussi d'un fonds documentaire téléchargeable sur l'ENT.

Comment s'inscrire à un D.U. ?

Envoyez :

- une lettre de motivation
- un *curriculum vitae*



Institut Catholique de Paris
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06



etudes.droit.canonique@icp.fr

Tarif

- Vous souhaitez préparer le D.U. fondamental en 2 ans : **3 690 €/an**
- Vous souhaitez préparer le D.U. approfondi en 2 ans : **4 610 €/an**
(Temps partiel possible).
- Vous souhaitez suivre et valider **une sélection de cours : à partir de 12 €/heure**

Ces D.U. sont pensés pour les professionnels du droit mais ne leurs sont pas exclusivement destinés. Ils s'adressent plus largement à toute personne intéressée.

Soutenir la Faculté de Droit canonique

La Faculté de Droit canonique mène plusieurs projets pour lesquels le mécénat est un soutien indispensable. Chacun est invité à être acteur et/ou relai de ces projets :

- Bourses pour des prêtres au Burkina et au Niger ;
- Soutien pour le voyage d'études annuel de la Faculté ;
- www.droitcanonique.fr ;
- projet de bourses à destination de la promotion d'étudiantes.

Informations détaillées sur demande au secrétariat.

Tout don à l'Institut Catholique de Paris donne droit à une déduction fiscale :

	Don de 2 500 €	Don de 5 000 €	Don de 10 000 €
Suite à la déduction fiscale, le coût est de :			
Pour un particulier, dans le cadre de l'IFI	625 €	1 250 €	2 500 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IR	850 €	1 700 €	3 400 €
Pour un particulier, dans le cadre de l'IS	1 000 €	2 000 €	4 000 €



Consulter le site www.droitcanonique.fr

Né du besoin d'un site francophone de référence comportant les deux Codes de Droit canonique, latin et oriental, à jour, d'autres textes fondamentaux, les derniers textes législatifs parus, le site [droitcanonique.fr](http://www.droitcanonique.fr) met aussi à disposition l'index de la revue *L'année canonique*, la *Recension canonique* - base de données recensant les articles pertinents des grandes revues canoniques -, la jurisprudence rotale traduite mais aussi des fiches pratiques pour des questions canoniques rencontrées par les curés, chanceliers, économistes des diocèses et des congrégations. Une newsletter permet de se tenir informé des dernières mises à jour.



 **Institut Catholique de Paris**
Faculté de Droit canonique
21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06

 etudes.droit.canonique@icp.fr

 facebook.com/droitcanonparis